

Cycle de conférences sur la liberté d'expression / Lectures Series on Freedom of Expression :

**Liberté d'expression et sentiment religieux: regards croisés franco-danois**

**Freedom of Expression and Religious Beliefs: A Danish and French perspective**

### Résumé

Comment concilier la liberté d'expression – entendue comme l'un des fondements essentiels de la société démocratique – et la liberté religieuse – considérée comme l'une des assises de celle-ci par la Cour Européenne des Droits de l'Homme ? Dans un 21<sup>ème</sup> siècle, qu'une citation apocryphe d'André Malraux voyait être religieux ou ne pas être, les rapports entre ces deux libertés sont sources de tensions aux conséquences dramatiques. Cette question apparaît donc particulièrement délicate, tant en raison de la place que ces libertés occupent au sein de l'ordre juridique que de celle qui est la leur au sein d'un « ordre social mondialisé ».

La conférence a pour objet d'aborder cette problématique à partir d'une présentation comparative des exemples danois et français, dont les cadres normatifs seront exposés et illustrés de façon concrète, non sans avoir rappelé que l'articulation de ces deux libertés se fait nécessairement dans le respect du droit de l'Union européenne et de la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

\*\*\*

How can we reconcile freedom of expression – understood as one of the essential foundations of a democratic society – and religious freedom – considered one of the foundations of the latter by the European Court of Human Rights?

In a 21st century that, according to an apocryphal statement attributed to André Malraux, "will be religious or will not be", the relationship between these two freedoms is a source of tension with dramatic consequences. The question appears particularly delicate, as much due to the place they occupy in the legal system as they do in a "globalized social order."

The conference will tackle the issue from a comparative presentation of the Danish and French situations, through which normative frameworks will be discussed and illustrated concretely, but not without recalling that any articulation of these two freedoms must necessarily comply with the law of the European Union and the European Convention on Human Rights.

**Mercredi 2 décembre 2015**  
**12h00 - 14h00**

### Lieu

Université du Luxembourg  
Bâtiment Weicker  
Salle B 001 (rez-de-chaussée)  
4, rue Alphonse Weicker  
L-2721 Luxembourg

### Langue

Anglais et français – English and French

### Inscription obligatoire

- par Eventbrite :
- <https://www.eventbrite.fr/e/liberte-dexpression-et-sentiment-religieux-regards-croises-franco-danois-registration-19529390934>
- Conférence gratuite
- Nombre maximum de participants : 80
- Une collation est servie aux participants.

### Renseignements

Séverine Mariani

Tel : +352 46 66 44 69 89

## Avec la participation de :

M. Lars Bay Larsen, Juge à la Cour de Justice de l'Union Européenne

M. François Biltgen, Juge à la Cour de Justice de l'Union Européenne

M. Guy Canivet, Membre du Conseil constitutionnel (France)

M. Frédéric Dieu, Conseiller d'Etat (France)

M. Jens Røn, Deputy Director of Public Prosecutions (Denmark)

M. Jørgen Steen Sørensen, Ombudsman of the Parliament (Denmark)

Mme Françoise Tulkens, Ancienne juge et vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme

## Programme

### 12h00 | Mot de bienvenue

M. Stefan Braum, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance, Université du Luxembourg

M. Lars Bay Larsen, Juge à la Cour de Justice de l'Union Européenne

Mme Elise Poillot, Professeur en droit civil, Université du Luxembourg

**Liberté d'expression et sentiment religieux: regards croisés franco-danois**

**Freedom of Expression and Religious Beliefs : A Danish and French perspective**

### 12h10 | Allocution de M. François Biltgen

### 12h20 | Table ronde sous la Présidence de Mme Françoise Tulkens

Interventions de MM. Jørgen Steen Sørensen, Jens Røn, Guy Canivet et Frédéric Dieu.

### 13h40 | Questions